

DEPARTEMENT DE L'EURE
 ARRONDISSEMENT DE BERNAY
 CANTON DE BRETEUIL
 COMMUNE DE BRETEUIL

2025/23

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MAI 2025

DATE DE CONVOCATION :
 13 mai 2025

DATE D'AFFICHAGE :
 13 mai 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
 En exercice : 29
 Présents : 18

Absents non représentés : 5

Absents représentés par pouvoirs : 6

Nombre de votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pilon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard CHERON, Maire.

Secrétaire de séance : M. KROLIK Jean Emile est élu secrétaire de séance.

Etaients présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	CHERON Gérard	X	
Maires Délégués et adjoints	LOUYARD Denis		Absent/excusé pouvoir à M. TOUTENGLLE Jean-Michel
	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	AMIGON Claude	X	
	PUREN Joëlle	X	
	BRUNEAU Gérard		Absent/excusé pouvoir à CHERON Gérard
	BULARD Françoise	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	BLIN Gwénola	X	
CONSEILLERS	DUMEZ Elisabeth		Absente/excusée pouvoir à BULARD Françoise
	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	KROLIK Jean-Emile	X	
	BATARD Michel	X	
	BELLIARD Josette		Absente/excusée pouvoir à Mme BLIN Gwénola

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	LEBERTRE Nathalie	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	FLET Mickaël	X	
	DENIS Clément		Absent
	BOISSIERE Serge	X	
	CAMUS Gaëlle		Absente/excusée pouvoir à PUREN Joëlle
	BEQUIGNON Natacha		Absente/excusée pouvoir à AMIGON Claude
	PAUMIER Adéline		Absente
	CLEMENT Audrey	X	Arrivé au point n° 3
	NOEL Thibault		Absent
	DENIS Françoise	X	
	BOUILLON André	X	
	CHÂTEAUGIRON Gilles	X	
	GUSTAVE Grégory		Absent
	GOURDEAU Camille	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE AVEC SELF ET SALLE DE RESTAURATION

M. le Maire demande à Mme PRUDHOMME, Directrice Générale des Services, de donner lecture du rapport n° 1.

Considérant les travaux de la construction de la cuisine centrale avec self et salle de restauration sont en cours.

Considérant que des aides sont sollicitées pour ce projet, mais qu'il existe un reste à charge important qu'il convient de financer par l'emprunt compte tenu de la nature de l'investissement, mais également pour permettre la réalisation d'autres projets.

Considérant que cet emprunt a fait l'objet d'une inscription au BP 2025,
Considérant des faibles taux d'emprunt actuels.

Le Conseil Municipal,

Vu Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, **DECIDENT** à l'unanimité :

● **DE CONTRACTER** auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine en emprunt selon les caractéristiques suivantes :

Montant	: 800 000 €
Durée du crédit	: 240 mois
Différé	: 0 mois
Périodicité	: trimestrielle
Taux	: 3,5400 %
Frais de gestion	: 0,0000 €
Date de valeur de la réalisation	: 01/11/2025
Profil	: 7
Catégorie	: Amortissement constant intérêts perçus terme échu pro

● **D'AUTORISER** M. le Maire à accepter cette proposition et à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :

Le Maire,
Pour le Maire empêché,
l'Adjoint délégué,



ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOSIT EN PREFECTURE
LE 21 mai 2025
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 21 mai 2025
LE MAIRE



Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État